

celui-ci, seulement sur le Goyavier. Pendant le jour il dort dans le cocon ; pendant la nuit il sort pour manger des feuilles dudit arbre, et, avant de se renfermer de nouveau, travaille un peu et augmente autour du cocon la quantité des fils de la nuit précédente. Il y a des cocons bien plus grands que ceux que je vous envoie ; la soie est très blanche et résistante et il y a des arbres qui portent jusqu'à cent nids qui, sous l'impulsion de la brise, se balancent doucement, présentant ainsi un curieux spectacle.

« Ce Ver abonde dans certains endroits, et personne jusqu'aujourd'hui, que je sache, ne l'avait remarqué... »

« Je crois que ma soie pourra parfaitement bien se tisser, et je crois même que, vu le grand nombre de cocons qui se produit dans nos montagnes, elle pourrait bien être un nouveau produit d'exportation pour l'Europe. »

J'ai constaté que cette espèce est le *Bombyx* (genre *Macrothylacia* de Rambur) *Psidii*, que M. Sallé a décrit en 1857 (*Ann. Soc. Ent. France*, 3^e série, t. V, p. 17, pl. I) et dont le Muséum possède déjà des échantillons de nids bien représentés et plusieurs papillons, mais point de chenilles en bon état. L'envoi de M. Imendia vient donc combler cette lacune.

Les observations de M. C.-A. Imendia concordent parfaitement avec celles de M. Sallé, qui dit aussi, d'après un ouvrage imprimé à Jalappa (*Estadística del Estado libre y soberano de Vera-Cruz*, 1831), que l'on pourrait établir une fabrique de tissus de cette soie sauvage, qui est très abondante dans les environs. A. de Humboldt (*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*) rapporte que, déjà du temps de Montézuma, la soie des chenilles indigènes était un objet de commerce et que l'on fabriquait encore à ce moment dans l'intendance d'Oaxaqua des mouchoirs avec cette soie mexicaine.

SUR UN PAGURIEN NOUVEAU (EUPAGURUS CHEVREUXI)
DE LA MÉDITERRANÉE,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

La Méditerranée a été explorée tant de fois, et par de si habiles observateurs, qu'on ne peut guère s'attendre à découvrir, dans sa zone littorale, beaucoup de Crustacés appartenant aux espèces marcheuses du groupe des Décapodes. C'est pourtant cette surprise que vient de nous réserver un chercheur des plus sagaces, M. Ed. Chevreux. Il y a quelques années, pendant une des expéditions de son yacht *Melita*, il trouva dans une nasse, immergée à 11 mètres de profondeur au voisinage de la Corse, un assez grand nombre de Galathées, parmi lesquelles se trouvait perdu un petit Pagurien. Celui-ci me frappa immédiatement par ses caractères tout à fait

particuliers ; il me parut nouveau, mais, comme je craignais de me tromper, je pris la résolution d'attendre et de faire des recherches comparatives plus complètes sur les divers Paguridés connus. Je crois être aujourd'hui suffisamment éclairé, et je n'hésite pas à considérer comme inédite cette espèce, que j'ai grand plaisir à dédier au distingué naturaliste qui l'a trouvée et qui en a enrichi les collections du Muséum.

Eupagurus Chevreuxi sp. nov.

La *carapace* se termine en avant par un bord frontal dont les angles latéro-externes sont arrondis ; la saillie médiane de ce bord est courte, aiguë et un peu plus proéminente que les saillies, plus larges et moins nettement acuminées, qui sont comprises entre les pédoncules oculaires et les antennes.

Les *écailles ophthalmiques* sont légèrement dissemblables dans l'unique spécimen que j'ai eu sous les yeux ; la droite est étroite et se termine par une seule pointe ; la gauche est plus large et présente deux petites pointes, dont l'une est rudimentaire. Les *pédoncules oculaires*, y compris leurs écailles, sont à peine plus courts que l'aire gastrique et sensiblement aussi longs que le bord frontal ; ils se dilatent un peu dans la région cornéenne, qui est allongée, et un peu plus que la région basilaire ; on trouve quelques poils sur la face dorsale des pédoncules, près du bord interne.

Le pédoncule des *antennes internes* dépasse le bord cornéen antérieur du quart environ de son article terminal ; celui-ci est sensiblement aussi

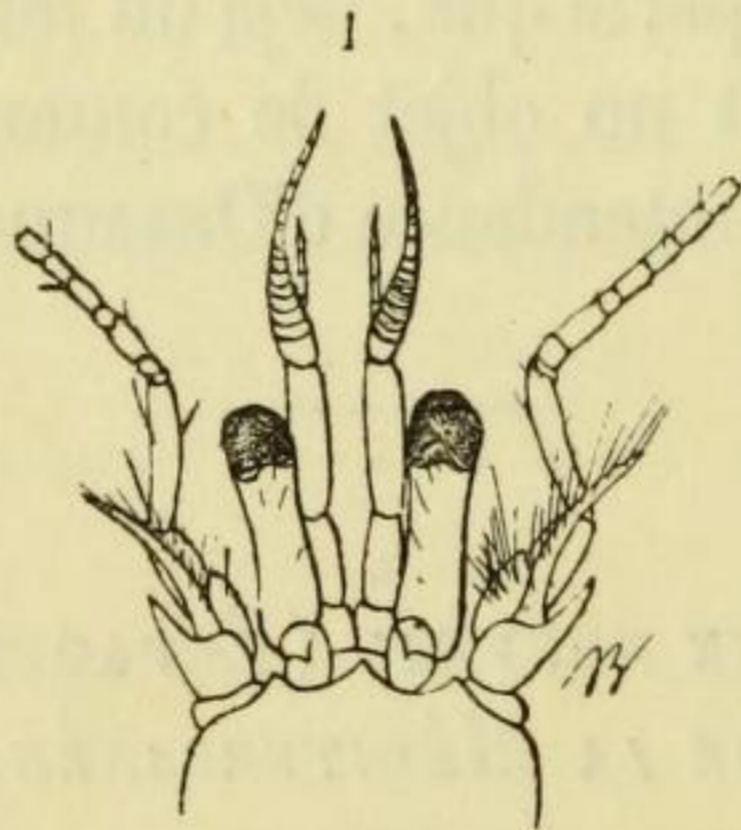


Fig. 1.

long que les deux articles précédents réunis. Je n'ai pas étudié au microscope les fouets antennulaires afin de ne pas détériorer l'unique exemplaire de l'espèce.

Le pédoncule des *antennes externes* dépasse l'extrémité libre des pédoncules oculaires du tiers environ de son article terminal. Son article basilaire est un peu visible du côté dorsal et ne présente aucune épine ; l'article suivant se fait remarquer par un prolongement externe aigu et muni de quelques soies, qui atteint le milieu du quatrième article pédonculaire et égale en longueur la partie basilaire de l'article qui le porte ; son exopodite,

ou écaille, s'infléchit en dehors, présente de nombreuses soies, et atteint largement le milieu de l'article terminal; le troisième article est très pileux en dedans et n'est armé d'aucune épine. Le fouet terminal atteint l'extrémité libre des grandes pinces et dépasse en longueur l'espace compris entre le bord cornéen antérieur et le bord postérieur du céphalothorax; il présente çà et là quelques soies de dimensions assez variables.

Les *maxillipodes externes* appartiennent au type eupagurien: ils sont largement séparés à leur base.

La *patte antérieure droite* est très développée et tout à fait caractéristique de l'espèce. Son méropodite est triangulaire et muni de soies sur le bord antérieur; il présente en avant quatre ou cinq denticules et quelques longues soies sur son bord inféro-externe; il est inerme sur son bord inféro-interne, mais se couvre en cet endroit de soies nombreuses et très allongées. Le carpe égale à peu près en longueur la portion palmaire de la pince; sa surface interne est légèrement concave, ornée d'assez longs poils et présente une rangée de fins denticules sur son bord antérieur; sa surface supérieure est un peu convexe et s'incline obliquement en dehors pour se continuer, par une courbe régulière, avec la face inférieure; sur son bord interne, la surface supérieure du carpe est munie de deux rangées longi-

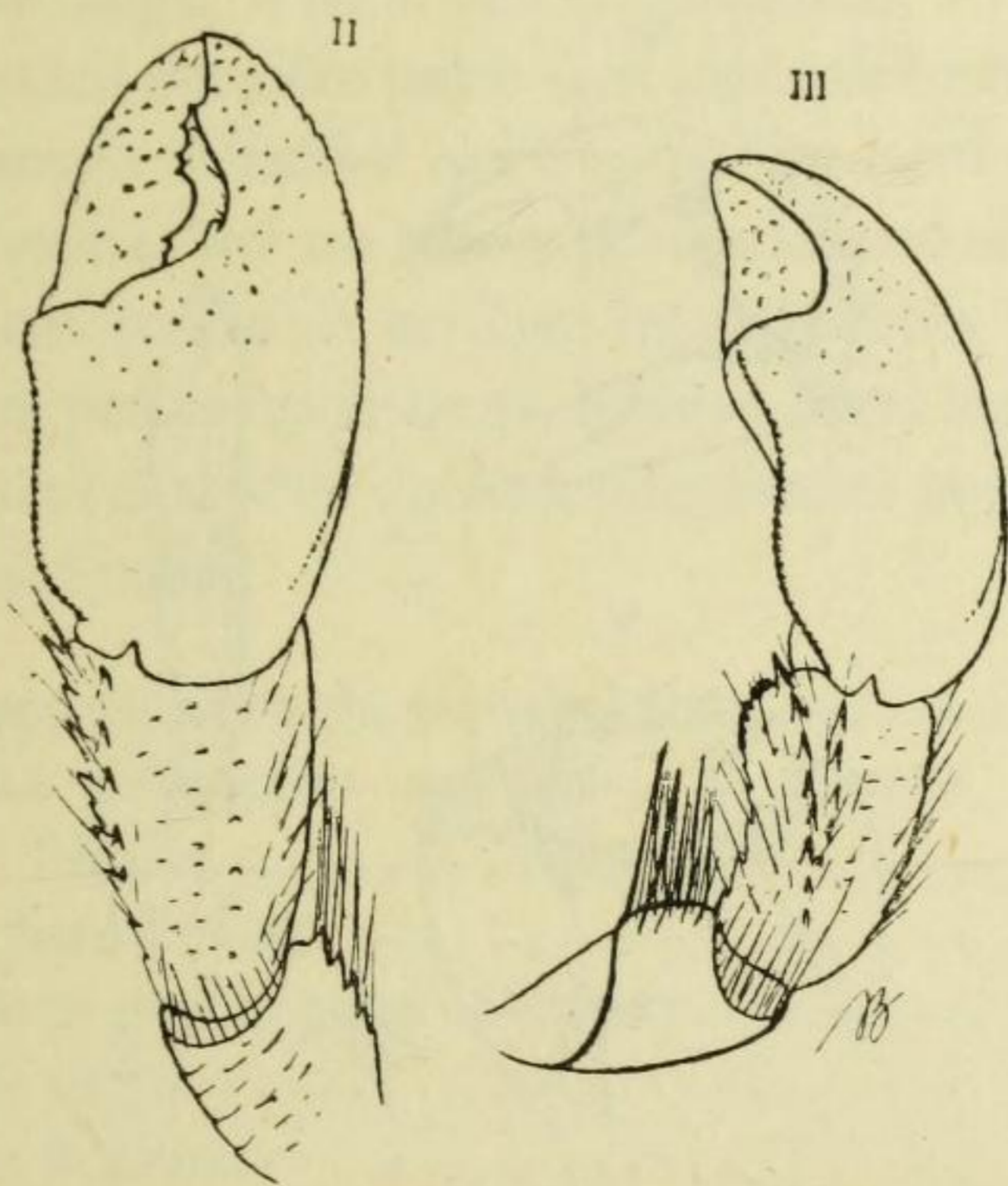


Fig. 2.

tudinales de spinules qui se rencontrent en arrière, à angle aigu; sur son milieu, elle présente une rangée longitudinale de saillies aiguës beaucoup plus réduites; de longs poils ornent cette face, surtout en dedans et en dehors. Le carpe est beaucoup plus large en avant qu'en arrière; son bord antérieur est muni dorsalement d'une dent aiguë, à quelque distance de la face interne. La pince s'infléchit assez fortement vers le bas, surtout dans la région des doigts; à l'endroit où sa région palmaire s'articule avec les

doigts mobiles, elle est beaucoup plus large qu'à la base; du côté dorsal, elle est régulièrement convexe d'arrière en avant et de dedans en dehors. Le bord interne de la région palmaire s'infléchit légèrement en dedans, un peu en arrière de l'articulation du doigt mobile; ce bord est armé d'une rangée de très fins denticules et forme dans sa moitié postérieure une crête saillante qui surplombe la face inféro-interne, légèrement concave, de la pince. Le bord externe de cette dernière est également très finement denticulé; ses denticules sont plus forts et plus éloignés les uns des autres dans la région du doigt immobile; en arrière, ce bord denticulé s'infléchit en dedans, si bien qu'on aperçoit la partie postérieure de la face inféro-externe quand on examine la pince en dessus. Les doigts sont beaucoup plus courts que la région palmaire; ils sont séparés à leur base par un large hiatus, sur le bord interne duquel on aperçoit un léger denticule arrondi, tandis qu'il y a une grosse dent arrondie et quelques dents obtuses, plus petites sur le bord externe. La pince est nue dans sa région palmaire et ornée de quelques punctuations; sur le doigt se trouvent de légères saillies et de courts poils.

La patte antérieure gauche est beaucoup plus courte et plus étroite que la droite. Son méropodite est orné de longues soies sur les bords inférieur

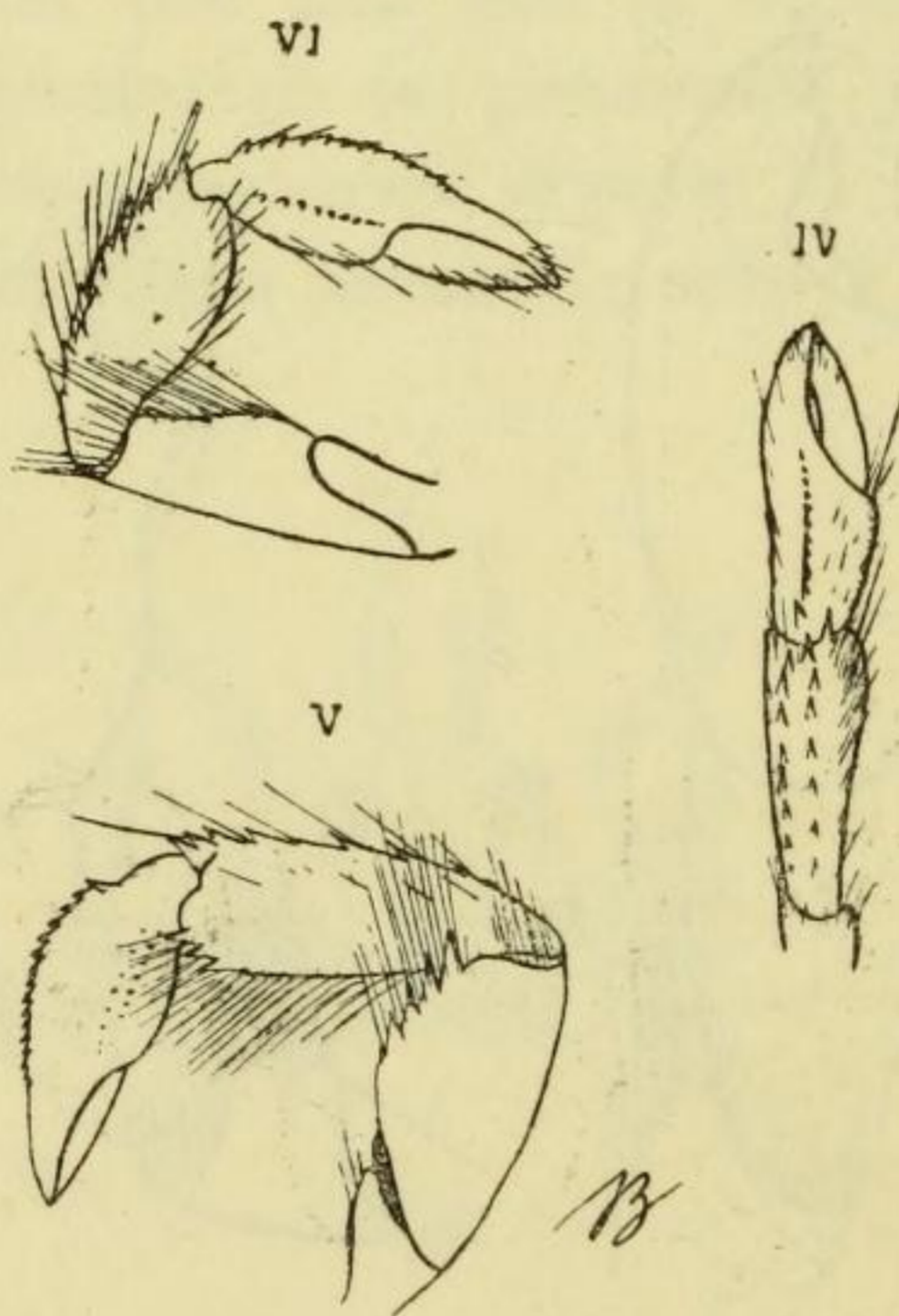


Fig. 3.

et antérieur; il présente une rangée de cinq spinules sur son bord inféro-interne. Le carpe se fait remarquer par sa face supérieure étroite et bordée de chaque côté par une rangée de spinules; il est muni d'assez longues soies, et présente quatre denticules dans la partie antérieure de son bord inféro-externe. La pince est très étroite à la base et porte en dessus une proéminence longitudinale armée de fins denticules; le bord externe est arrondi et présente deux rangées parallèles de très légères saillies; le bord

interne n'en a qu'une seule. Les doigts sont en contact sur toute leur longueur et à peine plus longs que la région palmaire.

Les pattes ambulatoires sont complètement inermes et munies de quel-

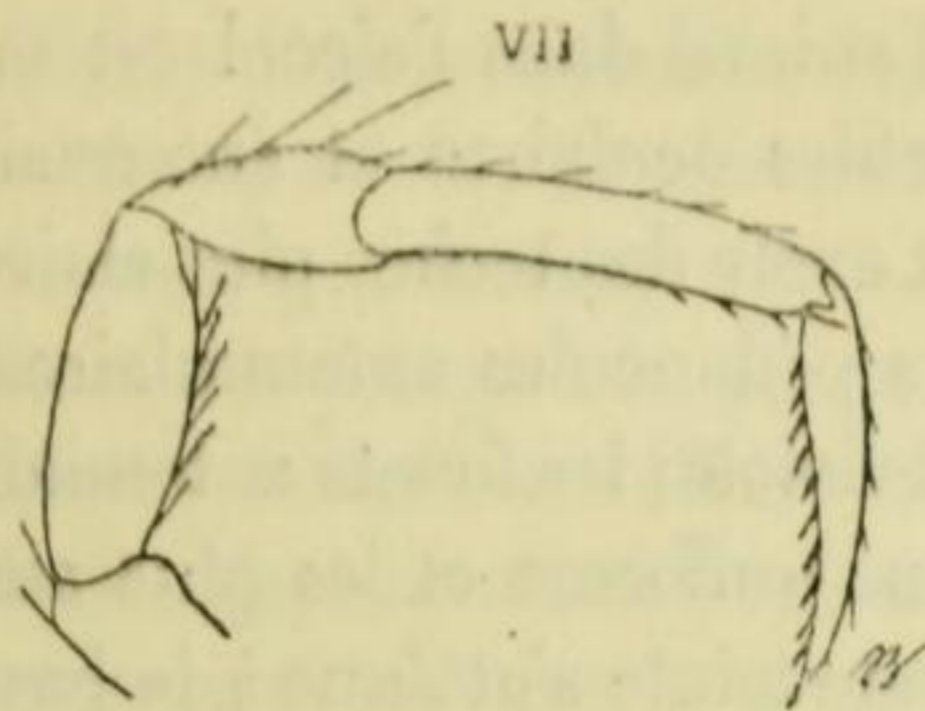


Fig. 4.

ques soies assez longues sur leur bord supérieur, qui est légèrement arrondi; on observe aussi des soies semblables et quelques poils plus courts sur le bord inférieur du méropodite. Le propodite et le doigt (muni de sa griffe) sont sensiblement de même longueur; ils présentent l'un et l'autre sur leur bord inférieur des spinules cornées, articulées à la base; mais ces spinules sont bien plus nombreuses sur le doigt que sur le propodite; il y en a 9 ou 10 sur le doigt, 4 ou 5 sur le propodite.

Les pattes de l'avant-dernière paire sont subchéliformes, et leur carpe ne présente qu'une rangée d'écailles qui occupe son bord inférieur.

L'abdomen se termine par un telson profondément échancré sur les côtés et plus profondément encore en arrière; les deux lobes que déterminent ces échancrures sont un peu asymétriques, le droit étant légèrement plus réduit que le gauche; ils sont armés de quelques denticules marginaux au voisinage de l'échancrure postérieure.

Longueur approximative du céphalothorax.....	4 mm. 1/2
— des pédoncules oculaires, y compris l'écaille.....	2 mm. 1/5
Largeur du bord frontal.....	2 mm. 1/5
Longueur de la grande patte antérieure.....	11 mm. ⁽¹⁾
— du carpe.....	3 mm. 2/5
— de la pince.....	5 mm.
— des doigts.....	2 mm. 1/5
Largeur maximum de la pince (à la base des doigts).	2 mm. 3/5
Longueur de la patte antérieure gauche.....	7 mm. 1/2
— du carpe.....	2 mm. 1/2
— de la pince.....	2 mm. 3/5
— des pattes ambulatoires.....	10 (environ)

⁽¹⁾ Cette dimension est un peu trop faible, car l'appendice, même très étendu, reste toujours un peu incurvé vers le bas.

Cette espèce a été trouvée en Corse, à l'île Rousse, dans une nasse immergée par 12 mètres de profondeur. Elle n'est représentée jusqu'ici, dans les collections, que par un exemplaire mâle dont les orifices sexuels sont bien développés.

Le céphalothorax de l'animal dans l'alcool est orné en avant de grandes aires jaunes. Les pédoncules oculaires et antennaires sont d'un jaune un peu violacé et paraissent avoir des taches plus claires; les cornées sont d'un noir un peu verdâtre. Les pédoncules antennulaires et les fouets qui les terminent sont franchement violets; les fouets antennaires sont d'un violet rosé. Les pattes sont d'un jaune uniforme et les plus antérieures tendent même vers la teinte orangée; cette teinte s'atténue à la base des doigts de la grande pince, et les doigts eux-mêmes sont à peu près blancs.

L'exemplaire ci-dessus décrit se trouvait dans une coquille de *Trochus*.

Affinités. — Cette espèce diffère des autres *Eupaguriens* par les doigts écartés de sa grande pince, et par la crête qui orne le bord interne de cette dernière. Elle ne ressemble à aucun autre représentant du même genre, mais elle n'est pas sans présenter quelques analogies avec les *Anapaguriens* dont elle se distingue d'ailleurs par l'absence complète de tube sexuel, par la faible dilatation de sa cornée et par la forte crête dentée du milieu de sa pince gauche. La crête interne de la pince droite la distingue aussi de toutes les espèces connues du genre *Anapagurus*.

*SUR L'EXISTENCE, À L'ÉTAT NORMAL, DE SUBSTANCES ANTIVENIMEUSES
DANS LE SANG DE QUELQUES MAMMIFÈRES SENSIBLES AU VENIN DE VI-
PÈRE,*

PAR MM. C. PHISALIX ET G. BERTRAND.

Dans des communications précédentes⁽¹⁾, nous avons démontré que le sang des animaux réfractaires au venin de Vipère (Vipère, Couleuvre, Hérisson) devient antitoxique après un chauffage approprié (à 58 degrés pendant 15 minutes). Pour expliquer ces nouvelles propriétés de sangs qui, avant d'être chauffés étaient extrêmement toxiques, on peut faire deux hypothèses : ou bien la chaleur fait apparaître des substances antitoxiques aux dépens des substances toxiques, ou bien elle détruit ces dernières en conservant les premières. Nous avons cherché à résoudre cette question par l'expérience. Si l'on considère que l'immunité de certains animaux pour les venins est une propriété toute relative, que les plus résistants peuvent être

⁽¹⁾ *Bulletin du Muséum d'hist. nat.*, année 1895, p. 294, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 1895.